

Image not found or type unknown



Retour vers un divorce a l'amiable

Par **ambre59**, le **03/05/2009 à 17:08**

Bonjour,
Après deux ans de procédure pour un divorce avec faute , le juge nous a deboutés mon ex mari et moi, l'avocat de ce dernier me propose de revenir sur de l'amiable , bien entendu, je serais perdante sur toute la ligne , on m'a octroyé une devoir de secours , je pense qu'il me sera supprimé, j'occupe la maison familiale a titre gratuit, cette avantage aussi me sera supprimé vue que la maison sera vendue, cette maison est mon lieu de travail, je perdrais par la m^eme occasion mon emploi, que puis je faire ? n'y a-t'il pas des lois en France qui protègent les femmes mieux que cela?
Merci de vos réponses